

L'Europe en Outre-mer

Le saviez-vous ? L'Europe, c'est aussi en Outre-mer !

Une partie du territoire européen de certains États membres se trouve dans des zones du globe éloignées de l'Europe continentale. Ces régions sont dénommées les régions ultrapériphériques (RUP). Ce sont la Martinique, Mayotte, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, Saint-Martin, Madère, les Açores et les îles Canaries.

Les RUP sont confrontées à des défis spécifiques : l'éloignement, un taux de chômage élevé, l'exposition aux catastrophes naturelles et des difficultés d'approvisionnement. L'Union européenne s'engage à les soutenir et la Commission européenne a adopté en mai 2022 une nouvelle Stratégie RUP. À Mayotte, par exemple, l'Union européenne a financé la professionnalisation de la production de vanille, la création d'un centre universitaire sur l'île et la construction d'un hôpital à Petite-Terre.

Sur la période 2014 et 2020, c'est au total près de 6 Md€ qui ont été alloués aux RUP françaises au titre des fonds européens structurels et d'investissement.

Qu'en est-il de la Polynésie française et des autres pays et territoires d'outre-mer (PTOM) ? Eux aussi bénéficient de fonds européens pour soutenir leur développement grâce à leur association à l'Union européenne. Par exemple, le système de climatisation à base d'eau marine de l'hôpital de Taaone à Tahiti est en partie financé par la Banque européenne d'investissement. Cette pièce maîtresse de la transition énergétique de la Polynésie permet de faire considérablement baisser la facture d'électricité de l'hôpital et représente une économie de 250 millions de CFP (soit 2,1 M€) par an, et l'équivalent de 5 000 tonnes de CO2 en moins chaque année !

Pour en savoir plus : <https://ue.delegfrance.org/outre-mer-2038>